

Avis voté à la séance plénière du 13 novembre 2019

Travail, emploi et mobilités

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Cet avis pose le double défi que nous devons relever, rapidement : assurer une mobilité efficace des actifs salariés ou non-salariés, sur l'ensemble du territoire, et diminuer l'empreinte carbone de nos déplacements. Nous sommes là au cœur du développement durable : il faut allier compétitivité économique, exigences sociales et urgence environnementale.

Comme nous l'avons souligné lors de la présentation de l'avis consacré aux métropoles en octobre 2019, un réseau de mobilités variées, fiables et accessibles est la garantie de la dynamique d'un territoire. Transports publics et individuels doivent être pensés et organisés de manière complémentaire. Privilégier un mode de déplacement au détriment des autres n'est pas un bon choix : il faut tenir compte de la diversité des populations, des caractéristiques climatiques et géographiques mais aussi des objectifs de développement économique et social. Dans nos branches en tension et dans nos territoires isolés, il serait inconcevable et irresponsable d'obliger nos salariés et chefs d'entreprise d'utiliser un vélo (même électrique), de covoiturer ou d'investir sans aide dans un véhicule dit propre.

Les autorités organisatrices de la mobilité ont un rôle déterminant à jouer et nous souhaitons qu'elles se développent et mettent en place des plans de transports, concertés avec l'ensemble des acteurs. Pour autant, concernant leur gouvernance, il nous paraît important de trouver un équilibre des forces afin de concilier emploi, travail et mobilité sans les opposer. De même, elles doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires. Pour ne pas nuire à la compétitivité des entreprises, le versement mobilité que le texte préconise d'étendre à certaines entreprises de 11 salariés et plus, n'aura de sens et ne sera compris qu'après le développement de services mobilité adaptés et performants jusqu'ici absents, notamment dans nos territoires ruraux.

Au cours de nos débats, nous avons abordé à plusieurs reprises, l'objectif de réduire les mobilités afin d'atténuer notre empreinte carbone. Avec tous les engagements pris sur le sujet par la profession agricole, nous ne pouvons qu'être d'accord avec cet objectif mais nous estimons qu'il est conditionné au développement d'emplois et de services publics et au public facilement accessibles, surtout dans les territoires les plus enclavés et les plus mal dotés. Comme le souligne l'avis, certains espaces ruraux métropolitains et ultramarins souffrent d'un enclavement qui impose un usage individuel de la voiture et nous en sommes les premiers tributaires. C'est une des raisons qui nous obligera à être vigilants sur la proposition de négocier un plan de mobilité dans toutes les entreprises de 50 salariés et plus, quel que soit le nombre de sites où se situent leurs emplois. Nos coopératives ou chambres d'agriculture qui font le choix de la proximité avec les agriculteurs doivent être encouragées et non subir toujours plus de contraintes.

Pour être complets, nous aurions pu aussi évoquer dans ce texte, la question de l'utilisation de nouvelles énergies. Nous n'avons pas eu le temps de le faire. La réduction des émissions de CO2 des véhicules doit favoriser le mix énergétique. Le secteur agricole, avec la production de biocarburants, offre des solutions qu'il convient d'encourager. Sur les véhicules électriques, pour répondre aux besoins de AVIS DECLARATIONS/SCRUTIN RAPPORT ANNEXES 29 déplacements fréquents et aux distances à parcourir en milieu rural, il est important que la voiture électrique gagne en autonomie. Il convient aussi de développer les points de recharge dans les villages.

Le numérique peut aussi faciliter l'organisation des mobilités, et pas seulement pour la mise en place du télétravail qui reste fort complexe à organiser dans nos secteurs de production et dans le monde du vivant . Le déploiement rapide du très haut débit, dans tous les territoires, est aussi indispensable pour faciliter les mobilités en milieu rural, comme le souligne le texte.

Le groupe a voté l'avis.